

Réunion du Club PLUi de Bourgogne-Franche-Comté

Le 7 avril 2016 à Rioz

Le Cahier des Charges du PLUi



**CLUB.
PLUⁱ**
plan local d'urbanisme intercommunal

Fabienne Perrigouard
Chargée de Mission Planification
Département aménagement
DREAL Bourgogne-Franche-Comté



Programme de la journée : matinée

- 10h00 **Introduction**
Roger RENAUDOT, Président de la Communauté de Communes du Pays Riolais
- 10h15 **État d'avancement des PLUi en région et point d'actualités législatives et réglementaires**
Fabienne PERRIGOUARD, Chargée de Mission Planification, Dreal
- 10h30 **Consultation de l'ingénierie privée : des besoins en organisation au cahier des charges de consultation**
Julie ESPINAS, Chargée de Projet Planification, CEREMA
- 11h00 **Retours d'expérience de la Communauté de Communes de Matour et sa Région (Saône-et-Loire)**
Jean-Paul AUBAGUE, Président
Christian GIRAUD, Directeur
- 11h45 **Retours d'expérience d'un bureau d'études**
Tony PERRONE, bureau d'études URBADOC

Programme de la journée : après-midi

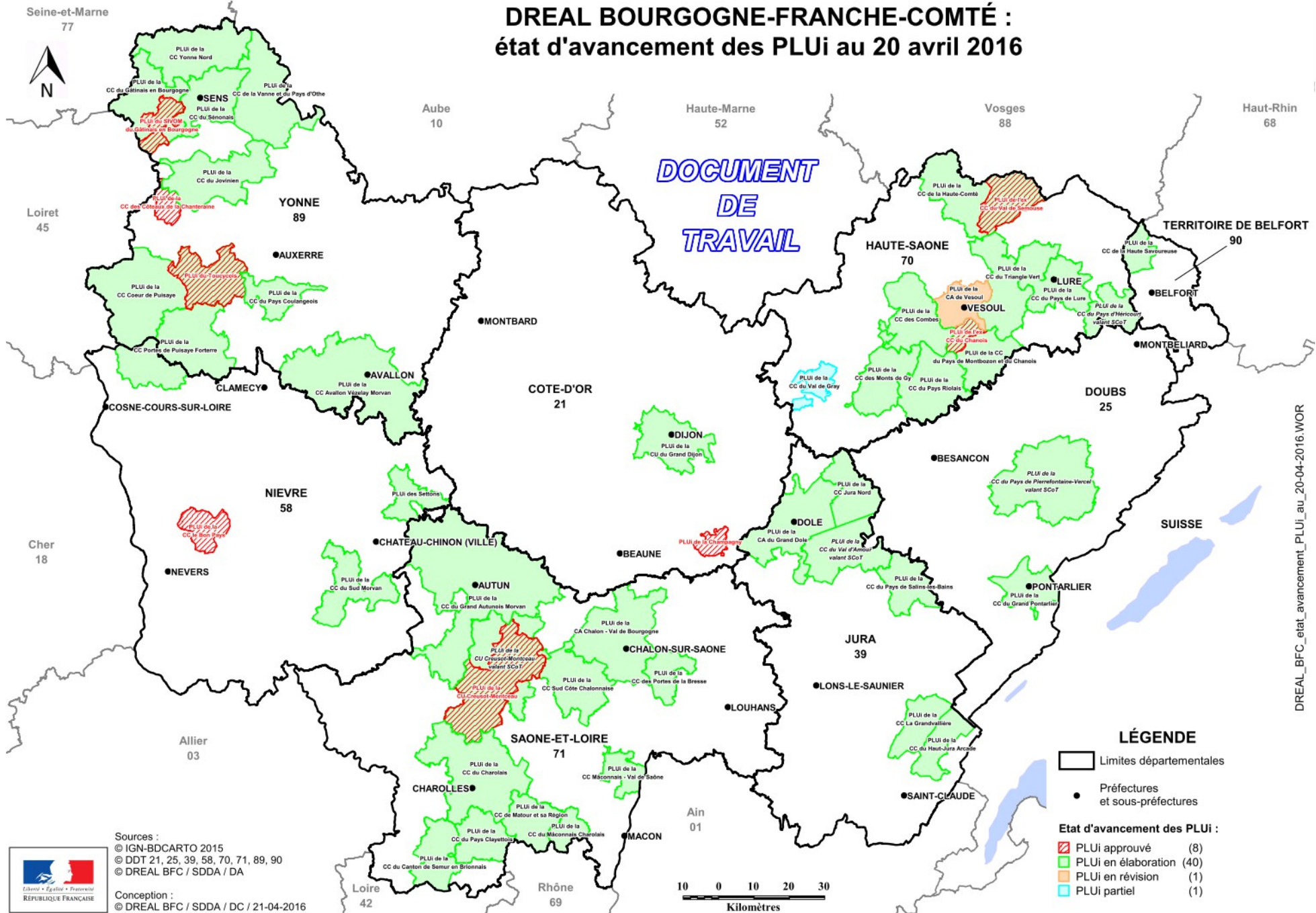
- 14h00 Introduction des ateliers
Fabienne Perrigouard, Chargée de Mission Planification, DREAL
- 14h20 Ateliers
- atelier Gouvernance animé par Elsa Lonchamp, AudaB
 - atelier Partenariats animé par Virginie Lemaire, DDT du Doubs
 - atelier Structuration du CCTP animé par Julie Espinas, Cerema
- 15h20 Pause / Préparation de la synthèse
- 15h40 Synthèse des ateliers par les rapporteurs
Retours de Tony Perrone, bureau d'études Urbadoc, sur les ateliers
- 16h00 Conclusion, Arnaud Bourdois, chef du service en charge de l'aménagement, DREAL

État d'avancement des PLUi en région

Point d'actualités

DREAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : état d'avancement des PLUi au 20 avril 2016

DOCUMENT
DE
TRAVAIL



Appel à projet PLUi 2016 :
17 candidats sur la nouvelle région (7 en Franche-Comté et 10 en Bourgogne)
Résultats appel à projet : séminaire national fin mai

Un Club PLUi BFC résultant de la fusion de deux club

- **Le Club PLUi de Bourgogne**

- Créé en 2012 ;
- Diverses thématiques abordées depuis 2013 : enjeux agricoles, volet Habitat, TVB, paysage, gouvernance et gestion économe de l'espace

- **Le Club PLUi de Franche-Comté nouvellement créé :**

- Une première journée de sensibilisation en novembre 2015 (gouvernance, concertation et partenariats)

- **Les documents liés à ces journées sont accessibles via le site Internet de la Dreal :**

- <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/clubs-des-plui-a6103.html>

L'organisation du Club PLUi BFC

- **Un principe d'alternance retenue pour l'organisation des réunions (dans chacune des deux anciennes régions)**

- **Des journées organisées par les équipes d'appui pré-existantes :**

Equipe d'appui franc-comtoise

- La DREAL (Fabienne Perrigouard, Gilles Lemaire) ;
- La Région (Bertrand Courvoisier);
- Les DDT du Doubs (Virginie Lemaire), de la Haute-Saône (Maria Gigandet), du Jura (Pascal Nicot) et du Territoire de Belfort (Gaëlle Thauvin);
- les agences d'urbanisme : AudaB (Sophie Gauzente), ADU (Isabelle Grivart) et AUTB (Anne Quenot);
- le CEREMA (Julie Espinas).

Equipe d'appui bourguignonne

- La DREAL (Fabienne Perrigouard, Gilles Lemaire) ;
- Les DDT de la Côte d'Or (Michel Chaillas), de la Nièvre (Francis Cluzel), de la Saône-et-Loire (Loïc Duffy) et de l'Yonne (Yvan Telpic).
- l'agence d'urbanisme Sud Bourgogne : AUSB (Jean CABIRAN) ;
- le CEREMA (Stéphane Leveque).

- **Des journées ouvertes à l'ensemble des EPCI de la nouvelle région et aux partenaires du secteur géographique concerné (ex-FC, ex-B)**
- **Des sujets répondant aux besoins exprimés par les EPCI**

Actualités

I - Actualités nationales

- 1 - Géoportail de l'urbanisme
- 2 - Recodification du livre 1er du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme

II - Actualités locales

- 1 - SDAGE Rhône-Méditerranée
- 2 - SRCE

Le Géoportail de l'Urbanisme

- Plate-forme Internet pour le téléversement des SUP et des documents d'urbanisme
- Échéances associées :

Au 1 janvier 2016

- Possibilité de téléverser dès à présent au format CNIG
- A défaut, les collectivités doivent pouvoir assurer l'accès à leur document d'urbanisme (site Internet de la collectivité en particulier)

Au 1 janvier 2020

- Pour être opposables, les documents d'urbanisme devront obligatoirement être en ligne sur le géoportail de l'urbanisme



Décret du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre Ier du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme

• Principes directeurs :

- Simplification du règlement du PLU ;
- Offrir plus de souplesse aux auteurs du PLU pour s'adapter aux spécificités de chaque collectivité ;
- Permettre le développement d'un urbanisme de projet ;
- Donner plus de sens au règlement du PLU en le reliant mieux au projet de territoire

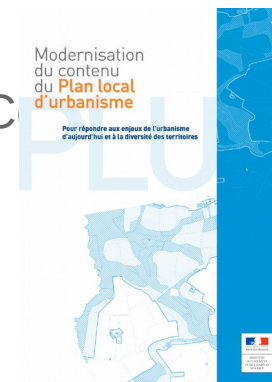
• Les PLU(i) en cours au 1^{er} janvier 2016 peuvent bénéficier du nouveau contenu du PLU

- à préciser le cas échéant par délibération au plus tard lors de l'arrêt du projet
- table de concordance en ligne sur Légifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Codification/Tables-de-concordance/Cde-l-urbanisme>

• Plaquette d'information disponible sur le site du MLHD :

http://www.logement.gouv.fr/IMG/pdf/brochure_reforme_plu_web.pdf



SRCE

- **Adoption du SRCE de Franche-Comté le 2 décembre 2015**
 - Document en ligne sur le site Internet de la Dreal Bourgogne-Franche-Comté :
<http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-de-coherence-ecologique-de-a6083.html>
- **SRCE de Bourgogne adopté le 6 mai 2015**
 - Document en ligne sur le site Internet de la Dreal Bourgogne-Franche-Comté :
<http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/contenu-du-schema-de-coherence-ecologique-de-a5830.html>
- **Couches visualisables sur carmen**
 - http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/9/SRCE_FC.map
 - http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/index.php?map=TVB2.map&service_idx=9
W

SDAGE Rhône-Méditerranée

- **Entrée en vigueur du SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée le 20 décembre 2015 (parution au Journal Officiel)**
 - Documents accessibles sur le site Internet de l'Agence de Bassin : <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/gestion/sdage2016/index.php>
- **Des évolutions notables :**
 - Adaptation au changement climatique
 - Renforcer la gestion de l'eau par bassin versant et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau (notamment :
lutter contre l'imperméabilisation des sols,
protéger les milieux aquatiques, les zones de sauvegarde AEP,
préserver, restaurer et gérer les zones humides)

FIN
Merci
de votre
attention



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ